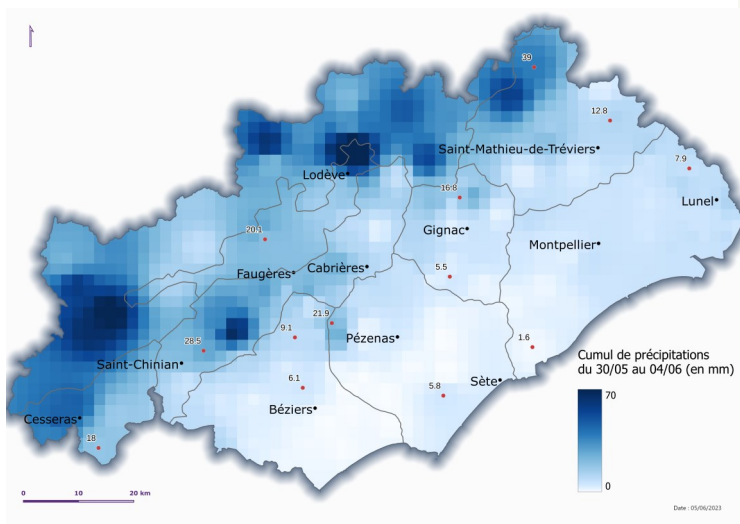


Ce bulletin vous est proposé par la Chambre d'agriculture de l'Hérault. L'objectif de ce bulletin est de présenter les principales tendances météorologiques et hydriques en cours sur l'année 2023 afin d'aider les producteurs à adapter et anticiper leurs décisions prises sur l'exploitation.

Cumuls de précipitations

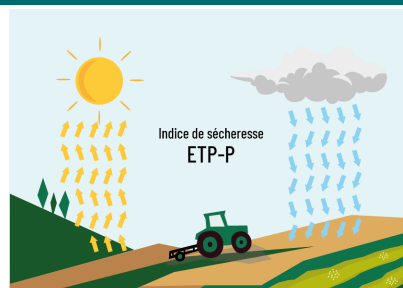
Cumul de précipitations entre le 30 mai 2023 et le 4 juin 2023

(Source : Weather Measures)



Carte obtenue par interpolation (IDW) à partir de 160 points fournis par Weather Measures.

L'indice de sécheresse, qu'est ce que c'est ?



L'indice de sécheresse est un bilan simple faisant état de la différence entre l'ÉvapoTranspiration potentielle (ETP) et les précipitations (P).

L'indice de sécheresse augmente si l'ETP est supérieure aux précipitations.

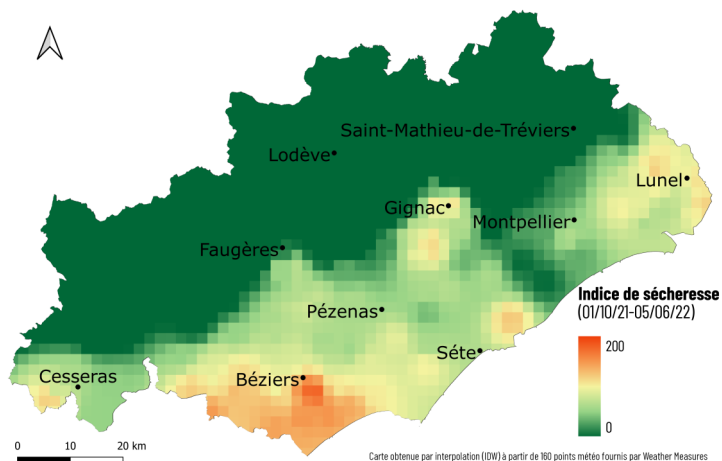
A contrario l'indice de sécheresse décroît si P est supérieur à ETP.

Attention l'indice de sécheresse n'est en aucun cas un outil permettant de planifier des irrigations sur des parcelles. Il permet d'estimer à l'échelle d'un territoire l'état de sécheresse de ce dernier.

Un indice de sécheresse avec environ un mois d'avance

Indice de sécheresse entre le 1^{er} octobre 2021 et le 5 juin 2022

(Source : Weather Measures)

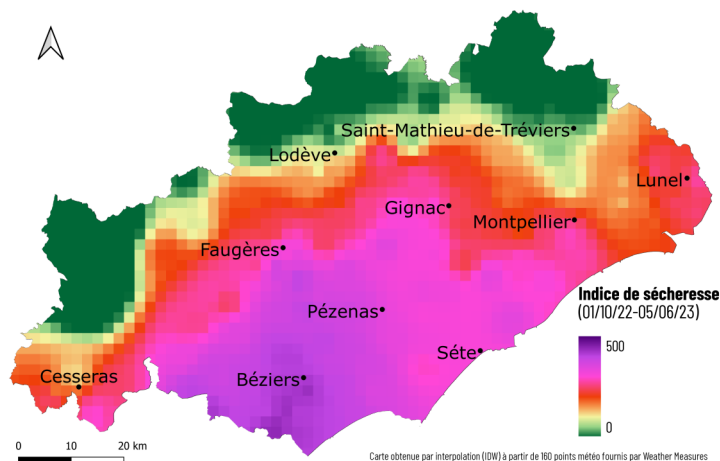


Carte obtenue par interpolation (IDW) à partir de 160 points météo fournis par Weather Measures

Carte obtenue par interpolation (IDW) à partir de 160 points fournis par Weather Measures.

Indice de sécheresse entre le 1^{er} octobre 2022 et le 5 juin 2023

(Source : Weather Measures)



Carte obtenue par interpolation (IDW) à partir de 160 points météo fournis par Weather Measures

Carte obtenue par interpolation (IDW) à partir de 160 points fournis par Weather Measures.

Les conditions météorologiques particulièrement sèches de l'automne 2022 puis de l'hiver et du printemps 2023 conduisent à l'apparition d'un déficit hydrique important. Il faut remonter aux données entre le 3 et 10 juillet en 2022 pour obtenir des indices de sécheresse équivalents. Les pluies d'averses (parfois non négligeables) cf cartographie des précipitations ci-dessus, ne peuvent pallier à un tel déficit. La sécheresse peut se traduire par un retard ou un blocage du développement de la vigne.

Etat de la vigne

Les observations sur Apex réalisées par les conseillers techniques de la Chambre d'Agriculture (CA 34) sur l'ensemble du département entre les 15 mai et le 5 juin permet de présenter le tableau ci-dessous.

Classe de l'indice de l'IAC	IAC Au 15 mai		IAC au 5 juin	
	Nombre de parcelle	Part de la classe sur totalité d'échantillon%	Nombre de parcelle	Part de la classe sur totalité d'échantillon%
Classe de 0 à 30 (Pousse végétative)	50	65	19	51
Classe de 30 à 50 (Pousse en approche de ralentissement)	16	21	10	27
Classe de 50 à 70 (Vigne à croissance ralentie)	10	13	5	14
Classe au delà de 70 (vigne en arrêt)	1	1	3	8
Total	77	100	37	100

On observe clairement une augmentation globale du ralentissement ou de l'arrêt des Apex.

Etat hydrique des sols

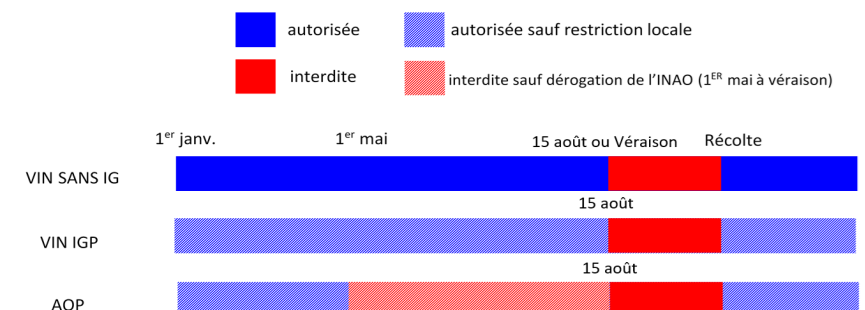
Unités agro-climatiques	Type de sols	RU Faible (<70mm)	RU moyenne (70-120mm)	RU forte (> 120mm)
Minervois		Vert	Vert	Vert
Haut-Coteaux		Jaune	Vert	Vert
Biterrois		Rouge	Rouge	Rouge
Vallée d'Orb Lodévois		Vert	Vert	Vert
Basse Vallée de l'Hérault		Jaune	Jaune	Jaune
Moyenne Vallée de l'Hérault		Jaune	Vert	Vert
Montpellierais		Vert	Vert	Vert
Nord Montpellierais		Vert	Vert	Vert

Le Biterrois reste la zone la moins arrosée. Tous les contreforts de la montagne noires ont reçu des pluies de hauteur et d'intensité variable. L'est du département a également été soumis aux pluies parfois accompagnées de la grêle.

Les pluies intervenues sont des orages très localisés et brefs. Elles engendrent parfois des pertes par ruissellement et on observe de très fortes variations d'une commune à l'autre..

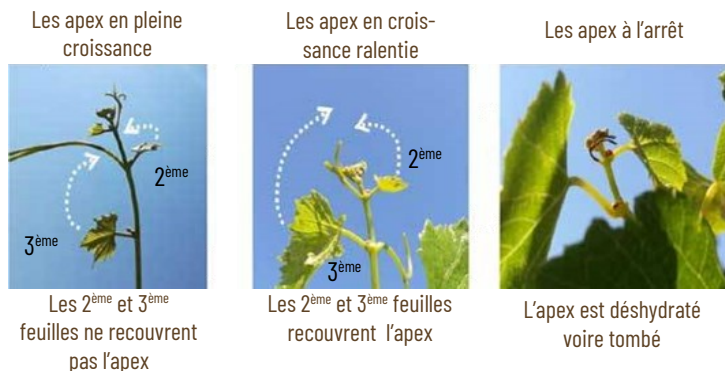
Aspects réglementaires

L'irrigation de la vigne est régie par le Décret n° 2006-1527 du 4 décembre 2006 et le Décret n° 2017-1327 du 8 septembre 2017 relatif à l'irrigation des vignes aptes à la production de vins à appellation d'origine contrôlée qui stipule les conditions présentées ci-contre.



Description de la méthode de mesure des Apex

La mesure des Apex est une mesure du comportement physiologique de la vigne en relation avec la contrainte hydrique que celle-ci peut subir. Elle consiste à observer les différents types d'état (en pleine croissance, en croissance ralentie ou à l'arrêt) des méristèmes apicaux dits apex.



Règle de décision	Débourrement à début floraison	Floraison à début véraison	Véraison à récolte
IAC 0-50	Parcelle très poussante, bon confort hydrique		
IAC 50-70	Envisager irrigation IGP, vins blancs, rosés, rouges fruités		Irrigation non autorisée
IAC 70-100	Irriguer vins blancs, rosés, rouges fruités Envisager irrigation rouges corsés		

Observation et notation :

Sur 50 apex représentatif dans la parcelle à raison de 2 par souche dont 1 en extrémité des bras et 1 en cœur de souche. **Attention**, observer les pieds représentatifs (éviter bordures, bout de rang, pieds malades ou au comportement physiologique se distinguant de l'aspect global de la parcelle (vigueur, charge, complant...). Les apex observés doivent être des rameaux principaux et non des entre-cœurs sans avoir été rognés.

Calcul de l'indice d'arrêt de croissance :

$IAC = (1 - \%P + \%R + 2\%C) \times 100/3$; P= apex en croissance ; R = apex ralenti ; C = chute d'apex.

Exemple : Mesure sur 50 apex, P=12 ; R=30 ; C=8

Soit : $IAC = (1 - 0.24 + 0.6 + 0.32) \times 100/3 = 1.68 \times 100/3 = 56$



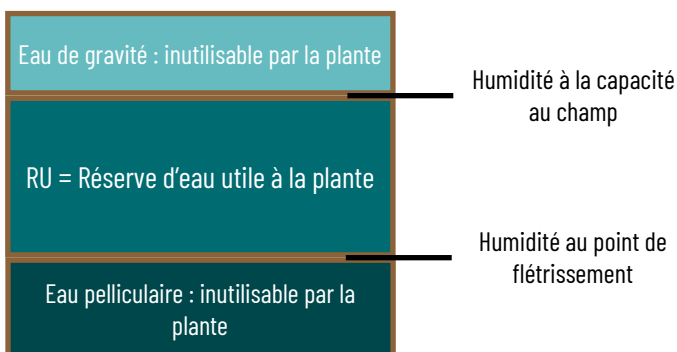
Le saviez vous ?

L'Institut Agro Montpellier, l'IFV et la région Occitanie ont créé une application permettant de réaliser le calcul des apex sur ses parcelles.

L'application est accessible sur google play store à cette adresse : <https://play.google.com/store/apps/details?id=ag.GB.apex&hl=fr>

Description de la méthode de calcul de la réserve utile (RU)

La réserve utile en eau d'un sol est la quantité d'eau que le sol peut absorber (rétention de l'eau du sol) et restituer à la plante. La RU est autrement dit la différence entre l'humidité à la capacité au champ et l'humidité au point de flétrissement permanent.



Estimer sa RU :

La réserve utile est principalement dépendante de trois facteurs :

- Profondeur du sol : plus il est profond plus la RU est importante
- La texture de sol : Le triangle ci-contre présente la RU en mm/cm de sol en fonction de la texture
- La pierrosité du sol : plus elle est élevée plus la RU est faible

